CANAL DE L'OURCQ, grand gabarit
CHARTE DU PAYSAGE, DES USAGES ET DE L'AMÉNAGEMENT
SYNTHÈSE

Dans sa partie « grand gabarit » qui s'étend de Paris aux Pavillons-sous-Bois sur 11 km, la Plaine de l'Ourcq connaît une transformation urbaine sans précédent qui va s'intensifier en cohérence avec les objectifs du SDRIF, l'arrivée de nouvelles gares, la requalification de l'ex-RN3 et le CDT d'Est-Ensemble qui en fait un lieu d'engagement de la « **fabrique du Grand Paris** ». Plus de 60% des terrains riverains accueillent des projets d'aménagement et, on assiste à l'évolution des usages le long du canal. A l'horizon 2020-2030, les abords du canal de l'Ourcq seront redessinés sur la majorité de son linéaire.
Dans ce contexte, l'ensemble des collectivités concernées par ce territoire ont souhaité se doter d'une charte du paysage, des usages et de l'aménagement du canal de l'Ourcq dans sa partie «grand gabarit», lors de la conférence de l'alliance « l'Ourcq en mouvement », de juin 2013. La charte est réalisée dans un cadre partenarial par l'APUR et elle est le résultat d'une réflexion collective menée par Est Ensemble, le Conseil Général de Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris en lien avec les communes de Pantin, Bobigny, Romainville, Noisy-le-Sec et les Pavillons-sous-Bois.

La Charte est conçue comme un outil pour la construction d'un projet commun sur le canal qui propose à la fois **la définition d'un fil directeur** nécessaire à la construction du contenu du projet d'ensemble et **un cadre de dialogue entre l'ensemble des acteurs**. Ce nouveau cadre permet de poser des objectifs communs qui sont le socle d'un projet d'ensemble.

Elle comprend quatre volets :
- **une vision commune des « identités » du canal**
- **des objectifs** pour l'aménagement intégrant plusieurs temporalités ;
- **une vision prospective intégrant des actions** territorialisées prenant appui sur les dynamiques locales engagées et d'autres nouvelles,
- **l'organisation d'une « gouvernance » partagée autour du canal et les initiatives spécifiques propres à chaque collectivité.**

Les actions figurant dans la charte contribueront ainsi à faire percevoir le territoire RN3/Canal et plus largement la plaine de l'Ourcq comme un site majeur et significatif pour la construction de la métropole.

Un projet avec plusieurs temporalités, un lieu d'engagement de la « fabrique du Grand Paris »
Travailler, habiter au bord du canal

Projets de construction engagés à l'horizon 2016

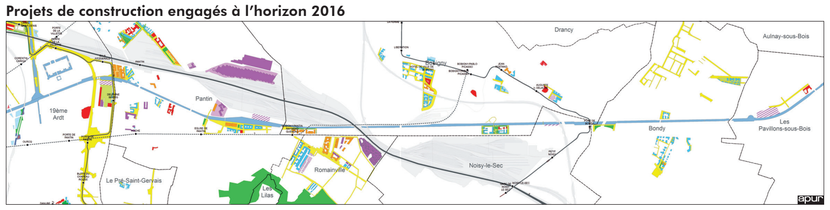

Projets de construction engagés à l'horizon 2019

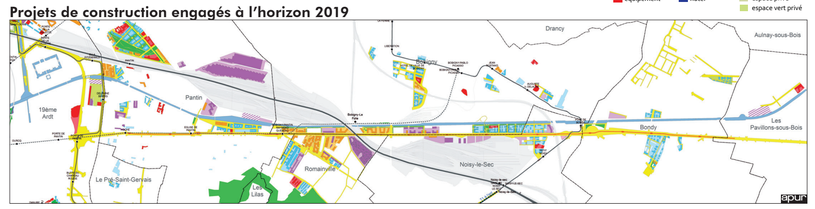

Programme

Espace bâti		Espace non bâti
logement	activité	espace public
bureau	commerce	espace vert public
équipement	hôtel	espace privé
		espace vert privé

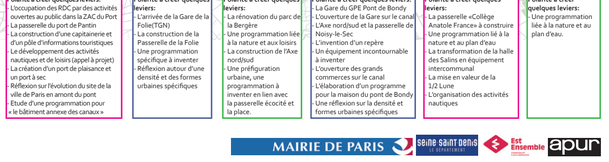

1. RÉVÉLER LES IDENTITÉS MÉTROPOLITAINES DU TERRITOIRE

1.1 Inscrire le canal dans le grand paysage de la métropole
Développer la Trame Verte et Bleue dans un souci d'exemplarité

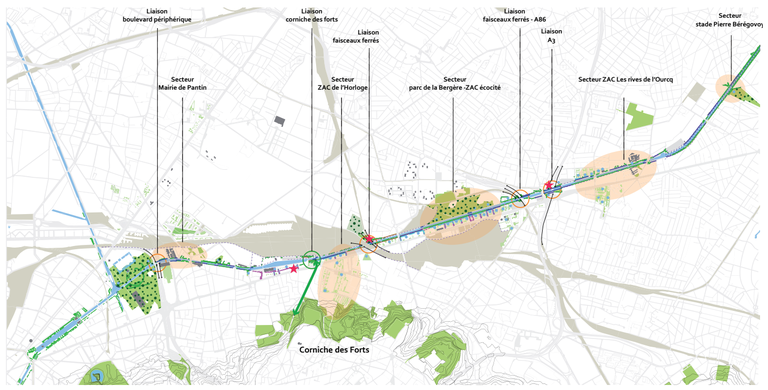

A - Rendre le canal visible dans le paysage
- Réaliser les plantations prévues dans les ZAC
- Renforcer les plantations des grands arbres
- Créer de grands repères bâtis
- Valoriser les vues vers les bâtiments repères existants

B - Connecter les grands supports de continuité écologique
- Liaison d'intérêt écologique inscrite au SRCE
- Connectivité écologique avec les grandes infrastructures ferrées et autoroutières
- Secteurs d'enjeux spécifiques pour la TVB

C - L'eau sous toutes ses formes
- Milieux humides à développer
- Dispositif de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert à encourager
- L'eau comme ressource, développer les prises et rejets d'eau dans le canal
- Berges à aménager pour favoriser les échanges

D- Les actions locales en faveur de l'écologie
- Renforcer les plantations d'alignements, la strate arbustive et la strate herbacée
- Adapter les clôtures pour permettre le passage de la petite faune
- Développer des habitats sur les grands murs
- Renforcer la biodiversité des espaces verts riverains

1.2 Identifier le canal comme un site d'expérimentation urbaine
Un grand projet évènementiel, une action majeure culturelle et sportive
Des actions de préfiguration des opérations d'aménagement

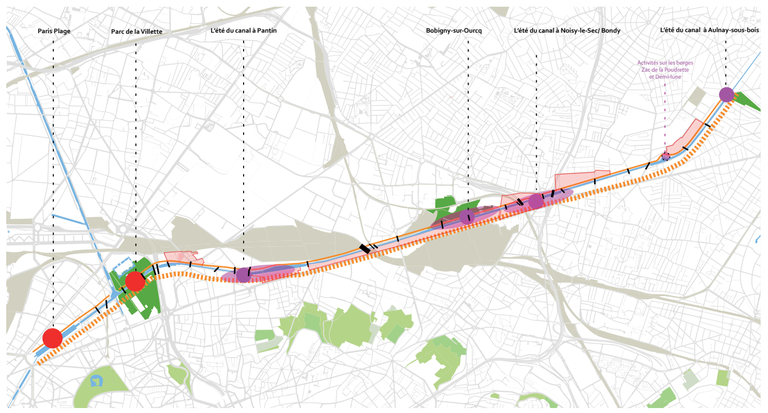

A - Action artistique
- Réaliser une intervention plastique sur l'ensemble du linéaire
- Investir les dessous d'infrastructures existants et futurs
- Le Street Art une démarche pour le canal en lien avec les ZAC par exemple

B - Action ludique et sportive
- Amplifier «l'Eté du canal» agrandissement
- activité sur les berges à la ZAC de la Poudrette
- Créer une grande compétition
- sur terre : semi-marathon 21km A/R
- sur l'eau : pédalo, paddle ...
- Conforter le parcours sportif et urbain

C- Préfiguration
- Pour chaque parcelle qui se libère, créer une action de préfiguration qui met en avant le site tout en questionnant le programme futur.

2. DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ AU CANAL

2.1 Transformer le canal en un espace public métropolitain accessible et connecté

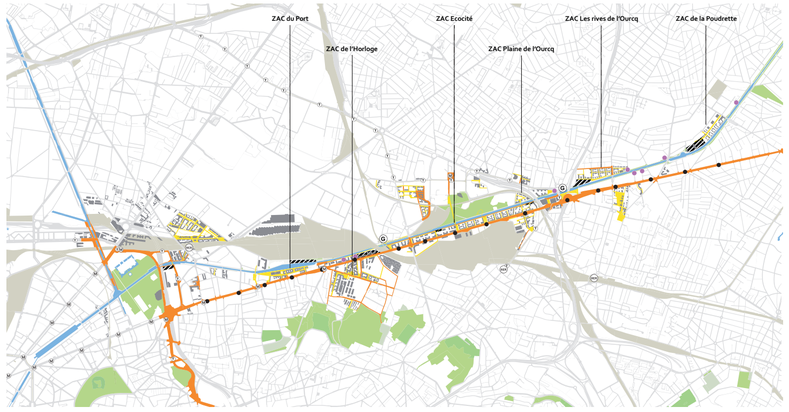

A - Créer de nouveaux espaces publics
- espaces publics créés
- connection au réseau de transport futur

B - Requalifier les espaces publics existants
- espaces publics requalifiés
- connections au canal à améliorer
- connection aux réseaux de transports existants
- connection aux arrêts TZen3

C - Assurer les continuités de promenade au bord de l'eau
- continuité permanente ou en temps partagé

2.2 Franchir le canal

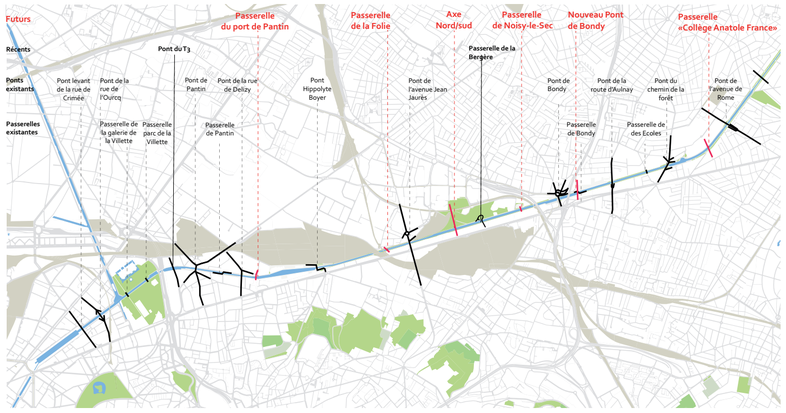

A- Créer de nouveaux franchissements

B- Rénover, entretenir, éclairer les ouvrages existants
Nommer les ponts et les passerelles depuis les berges

C- Etudier l'évolution du gabarit des nouveaux ouvrages au-delà du pont de la Folie

3 REDYNAMISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET RENOUVELER L'ATTRACTIVITÉ

3.1 Développer une diversité des usages pérennes : économiques, portuaires, culturels et sportifs.

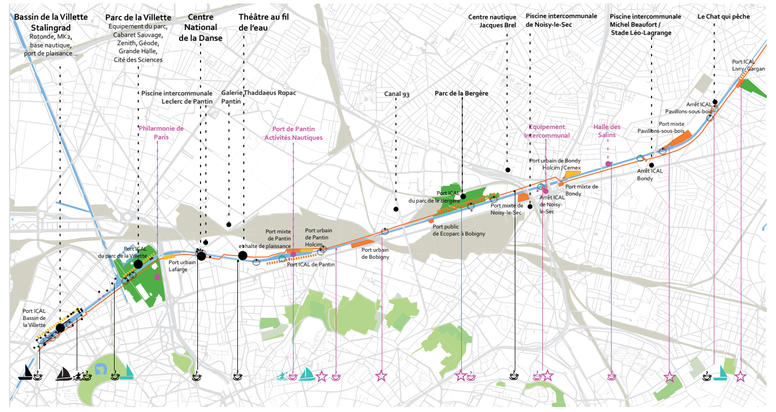

A - Développer les usages sur les berges :
- logistique portuaire existante à pérenniser
- logistique portuaire à créer
- zone ICAL existante à pérenniser
- zone ICAL à créer
- aménagements cyclables / footing
- cafés/restaurants existants
- cafés/restaurants à créer (à localiser ?)
- des services culturels mobiles à mutualiser (ateliers enfants, cinéma, bibliothèque, ...)
- équipement existant
- équipement futur

B - Développer les usages sur l'eau :
- péniches existantes
- pénniches futures (à compléter)
- arrêt public existant
- arrêt public futur
- louer de bâteau existant
- louer de bâteau futur
- port de plaisance existant
- port de plaisance à créer
- base nautique existante
- base nautique à créer (à completer)

3.2 Créer un parcours, des rythmes, des polarités
A- Des intensités urbaines
B- Des grands parcs
C- Des quartiers de futures gares

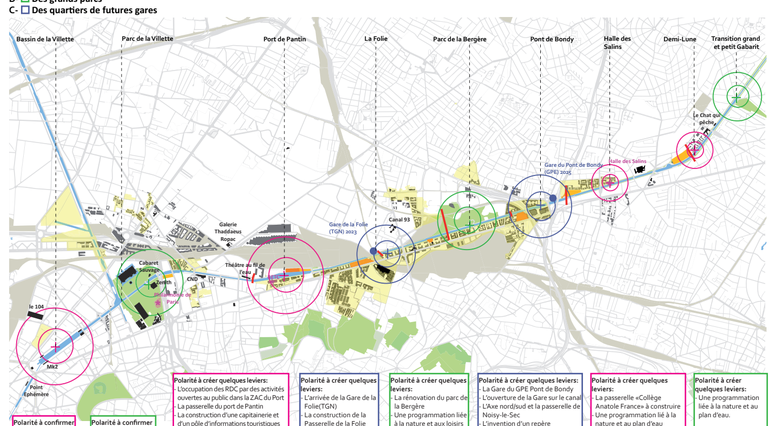

Polarité à confirmer quelques leviers:
- La poursuite des activités nautiques
- L'amarrage de nouveaux bateaux
- La poursuite des études pour la baignade

Polarité à confirmer quelques leviers:
- La construction de la Philarmonie de Paris
- Poursuivre les animations pérennes et temporaires

Polarité à créer quelques leviers:
- L'occupation des RDC par des activités ouvertes au public dans la ZAC du Port
- La passerelle du port de Pantin
- La construction d'une capitainerie et d'un pôle d'informations touristiques
- Le développement des activités nautiques et de loisirs (appel à projet)
- La création d'un port de plaisance et un port à sec
- Réflexion sur l'évolution du site de la ville de Paris en amont du pont
- Etude d'une programmation pour « le bâtiment annexe des canaux »

Polarité à créer quelques leviers:
- L'arrivée de la Gare de la Folie(TGN)
- La construction de la Passerelle de la Folie
- Une programmation spécifique à inventer
- Réflexion autour d'une densité et des formes urbaines spécifiques

Polarité à créer quelques leviers:
- La rénovation du parc de la Bergère
- Une programmation liée à la nature et aux loisirs
- La construction de l'Axe nord/sud
- Une préfiguration urbaine, une programmation à inventer en lien avec la passerelle écocité et la place.

Polarité à créer quelques leviers:
- La Gare du GPE Pont de Bondy
- L'ouverture de la Gare sur le canal
- L'Axe nord/sud et la passerelle de Noisy-le-Sec
- L'invention d'un repère
- Un équipement incontournable à inventer
- L'ouverture des grands commerces sur le canal
- L'élaboration d'un programme pour la maison du pont de Bondy
- Une réflexion sur la densité et formes urbaines spécifiques

Polarité à créer quelques leviers:
- La passerelle «Collège Anatole France» à construire
- Une programmation liè à la nature et au plan d'eau
- La transformation de la halle des Salins en équipement intercommunal
- La mise en valeur de la 1/2 Lune
- L'organisation des activités nautiques

Polarité à créer quelques leviers:
- Une programmation liée à la nature et au plan d'eau.

MAIRIE DE PARIS · Seine Saint Denis le département · Est Ensemble · apur